

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2020**

Etaient présents : Stéphanie MEVOLHON – Patrick JACQUET – Lionel BANDI– Jean-Claude GUENEAU – Thierry MACAIRE – Frédéric LHUILLIER – Emilie CLERCELET – Virginie BEGIN – Stéphanie GAY – Myriam MOREAU - Florence PETRONE

Excusé(s) : Corinne SIRUGUE (procuration à S. MEVOLHON)

Absent(s) : Cécile AMIOT, Fernand GUIRAO

Secrétaire de séance: Myriam MOREAU

Ouverture de la séance à 20H.

I – ACHAT BATIMENT ANCIENNE EPICERIE

Le bâtiment de l'ancienne épicerie est mis en vente. Le maire propose l'acquisition de ce bâtiment qui se situe au cœur du village.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de se porter acquéreur au prix de 105 000 € net vendeur, et autorise le Maire à entreprendre toutes démarches et signer tous documents inhérents à l'opération.

II – EMPRUNT

Suite à la décision d'achat du bâtiment de l'ancienne épicerie, et considérant que celui-ci nécessitera des remises en état et aux normes (dont l'assainissement)

Un débat s'engage.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'effectuer un emprunt d'un montant de 200 000 €.

12 voix pour une durée de 15 années, 1 voix pour une durée de 10 années.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h